



REPUBLIQUE FRANCAISE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE)  
DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE  
CANTON DE FORCALQUIER  
**COMMUNE DE LA BRILLANNE**

## Convocation à la séance du conseil municipal du 21 septembre 2023

Commune de La Brillanne  
M. Jean-Charles BORGHINI

**Objet :** Convocation à la séance du conseil municipal

Chères et chers collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le jeudi 21 septembre 2023 à 20h00 en salle du Conseil.

Je vous prie de participer à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

### Point sur la rentrée scolaire 2023-2024

- Validation procès-verbal du 6 juillet 2023 ;
- Avis projet d'unité de méthanisation à Châteaux-Arnoux-Saint-Auban ;
- Marché public du Centre d'Accueil Emile Marie ;
- Création d'un poste d'agent technique territorial. ;
  
- Informations et questions diverses :
  - Avis sur le Plan Particulier d'Intervention pour le barrage de Serre-Ponçon ;
  - Renouvellement des interventions de l'Archiviste ;
  - Bilan de la journée de travail sur la Convention Territoriale Globale ;
  - Lancement de l'enquête publique sur la Zone Agricole Protégée proposée par la DLVAgglo ;
  - DLVAgglo Transport scolaire : Aide financière communale ;
  - Culture d'oliviers de variété blanche

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire en mes sentiments distingués.

Fait à La Brillanne, le 15 septembre 2023

Le maire

Jean-Charles BORGHINI

